



Publié le 03/02/2020

Champigny-sur-Marne : des logements en colocation clés en main pour les salarié·es du Grand Paris Express

Après l'Haÿ-les-Roses, c'est à Champigny-sur-Marne (94) qu'Immobilière 3F et Résidétape poursuivent le développement de leur offre de logements destinée aux salarié·es des chantiers du Grand Paris Express. Dès février 2020, elle sera également lancée à Bondy.

Se loger en Ile-de-France représente aujourd'hui un véritable défi. Souvent dans des situations de grand déplacement, les salarié·es œuvrant sur les chantiers du Grand Paris Express n'échappent pas à ces difficultés. En 2018, environ 30 % des salarié·es travaillant dans le secteur des travaux publics en Ile-de-France ne résidaient pas dans la région.

Pour accompagner cette mobilité, **Immobilière 3F** et **Résidétape**, en partenariat avec **Action Logement**, ont associé leur savoir-faire pour proposer une offre de logements atypique et innovante : **des logements sous forme d'occupation temporaire rénovés, meublés et équipés, dans des bâtiments voués à la démolition**. Ces logements sont proposés en colocation pour une durée d'occupation flexible.

En mai 2019, c'est d'abord la ville de **l'Haÿ-les-Roses** (94) qui a accueilli ce projet, à quelques pas du chantier de la future station de métro « Trois Communes » sur le prolongement de la Ligne 14, dans le

quartier Lallier-Bicêtre. À ce jour, 33 salarié·es ont pu être logé·es à proximité de leur lieu de travail. D'ici 2022 – soit la date de démolition de ces immeubles – il est prévu d'accueillir jusqu'à 100 personnes dans cette résidence.

Depuis octobre 2019, c'est à **Champigny-sur-Marne** que le projet se déploie, dans le quartier du Bois-l'Abbé, où des logements pourront notamment accueillir des salarié·es en grand déplacement mobilisé·es sur les chantiers de la ligne 15. Trois premiers logements sont aujourd'hui mis à disposition au sein d'un immeuble de 100 logements sociaux devant être démoli dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Pour le territoire et les entreprises, **cette nouvelle offre présente le triple avantage :**

- d'apporter une réponse adaptée et souple aux salarié·es du bâtiment en situation de grande mobilité,
- d'exploiter la disponibilité de logements dont la vacance est rendue nécessaire par le projet de démolition et d'aménagement du quartier,
- de contribuer à la réalisation du projet du Grand Paris Express dont 12 gares et 54 ouvrages seront en chantier en 2020 dans le Val-de-Marne.

Dès février 2020, cette offre se développera à **Bondy** (93) puis sur d'autres territoires, afin de continuer de répondre aux besoins des entreprises et des salarié·es.